

CMD/EA

	Date	Décision	Nature	Folio n°
Flers Agglo Communauté d'agglomération	06.06.2025	D1669	7.5	
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT				

D E C I S I O N

par délégation du

Conseil Communautaire

OBJET	MEDIATHEQUE DE FLERS PRESERVATION ET CONSERVATION DES COLLECTIONS PATRIMONIALES DEMANDE DE DGD AUPRES DE LA DRAC
--------------	---

A la date ci-dessus, le Président de Flers Agglo,

Vu le Code Général des Collectivités territoriales en son article L 5211-10,

Vu la délibération n° 2025-1434 du 27 mars 2025, reçue en sous-préfecture le 31 mars suivant, lui déléguant une partie des attributions de l'Assemblée communautaire prévues par l'article précité, et notamment la délégation n° 26,

A PRIS LA DECISION figurant au verso.

Compte rendu donné à la prochaine séance ordinaire du Conseil Communautaire	
Date d'envoi à la Sous-Préfecture	06 JUIN 2025
Date de mise en ligne sur le site internet	06 JUIN 2025

A la médiathèque de Flers, une contamination par moisissures a été repérée le 19 septembre 2024 à l'occasion de la préparation d'une opération de catalogage et de signalement en partenariat avec Normandie Livre et Lecture, opération soutenues par l'Etat via la DRAC Normandie, dans le cadre du Plan d'Action pour le Patrimoine Ecrit. La contamination a été rapide puisqu'un contrôle de routine effectué fin juillet ne révélait aucun développement dans la salle.

Le local le plus touché est le magasin 6 du Pôle culturel Jean-Chaudeurge qui accueille des fonds d'archives privées souvent consultés pour des recherches. Ce fonds est estimé à 290 ml d'archives conditionnés ou non, ainsi que des documents anciens appartenant aux collections de la médiathèque. C'est la zone la contaminée du local.

Plusieurs éléments peuvent contribuer à expliquer ce développement soudain :

- des problèmes récurrents de fonctionnement avaient été constatés sur les deux CIAT qui équipent la salle
- septembre 2024 a été un mois particulièrement pluvieux. Un pic d'hygrométrie a été relevé dans cet espace, atteignant 86% d'humidité
- la salle est équipée de rayonnages mobiles et le rangement des livres dans les compactus fermés empêche une bonne ventilation entre les étagères
- le circuit d'aération de la salle (entrée et sortie d'air, filtres...) est mal connu et devra être exploré et si nécessaire corrigé.

Après une étape de stabilisation des conditions de conservation dans ce local et de dépoussiérage et nettoyage préventifs réalisés dans les autres salles de conservation du Pôle, il faut maintenant organiser une opération de dépoussiérage, de décontamination et d'équipement dans les réserves afin de supprimer :

- les conditions favorables au développement (environnement)
- le facteur déclenchant (spores)
- les déficiences des moyens de contrôle des conditions de conservation (régulation thermique et hygrométrie).

Afin de soutenir le financement de cette opération, Flers Agglo peut solliciter une aide au titre de la Dotation Générale de Décentralisation, première fraction : « Des opérations ayant pour objet l'équipement mobilier et matériel ainsi que l'aménagement des locaux des bibliothèques municipales et intercommunales destinés à améliorer les conditions de préservation et de conservation des collections patrimoniales ».

Il est prévu de réaliser les travaux avant la fin de l'année 2025. Le plan de financement présenté en annexe se monte à 57.297€ HT.

Le Président décide :

- 1 – D'APPROUVER** l'opération décrite ci-dessus.
- 2 – DE SOLLICITER** auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles une subvention au taux maximum du montant H.T. au titre de la Dotation Générale de Décentralisation

Le Président,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-200035814-20250606-D1669-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/06/2025
Publication : 06/06/2025

Yves GOASDOUE